

TOULON / Téléphérique : D'importants travaux d'accessibilité à la gare supérieure

TOULON / Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles obligations concernant les ERP (Établissement recevant du public) en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), la REDIF (Régie d'Exploitation et de Développement des Installations Touristiques du mont Faron) va démarrer d'important travaux de mises aux normes, notamment à la gare supérieure au sommet du Faron.



» En 2013, nous avons déjà effectué la mise aux normes de la gare inférieure (de départ, au niveau du Super-Toulon. Cela s'était notamment concrétisé par l'installation d'un

ascenseur, un nouveau guichet et des toilettes accessibles aux PMR ainsi que des places de parking dédiées PMR », rappelle Jérôme Navarro, le président de la REDIF.



» Cela a représenté un investissement de 350 000 € HT. Pour les travaux de la gare supérieure, nous investissons une somme de 500 000 € HT. Ces travaux interviennent dans la continuité de ceux effectués à la gare de départ. Nous allons, par exemple, rendre accessible un point de vue côté ouest qui ne l'est pas actuellement et côté est, nous allons créer un second point de vue, l'ensemble étant directement accessible par les 2 halls de cette même gare », ajoute Jérôme Navarro.



» On en profitera également pour les réhabiliter (hall de départ et hall d'arrivée) en permettant un point de passage entre les deux et la création d'un parcours type muséographique sur la faune et la flore du Faron. Enfin, nous installons également un élévateur qui permettra aux PMR de pouvoir sortir de la gare et accéder au niveau « , conclut le président de la REDIF.

Pour la REDIF, ces aménagements correspondent à une obligation légale, mais le téléphérique se situera, à ce niveau, dans la partie hautes des normes.

Les travaux seront terminés d'ici la fin de l'année 2016.